



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

VISUNET 210 ML

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 29/3/2005

Remplace la fiche : 19/8/2004

006412

www.lisam.com

Producteur

ITW Produits Chimiques
99 Quai du Docteur Dervaux
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : VISUNET 210 ML
Identification du produit : Aérosol.
Type de produit : Mousse.
Identification de la société : Voir producteur.
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance (%)	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Butane</u>	: < 2 %	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	F+	12
<u>Propane</u>	: < 1 %	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	F+	12
<u>1,1,1,2-Tetrafluoroethane</u>	: 1 à 10 %	811-97-2 / 212-377-0 / -----		
<u>Ammoniaque</u>	: < 0,1 %	1336-21-6 / 215-647-6 / 007-001-01-2	C N	34-50
<u>Alcool benzylque</u>	: < 0,5 %	100-51-6 / 202-859-9 / 603-057-00-5	Xn	20/22
<u>Métasilicate de sodium</u>	: < 0,2 %	6834-92-0 / 229-912-9 / 014-010-00-8	C	34-37
<u>Morpholine</u>	: < 0,1 %	110-91-8 / 203-815-1 / 613-028-00-9	C	10-20/21/22-34
<u>Nitrite de sodium</u>	: < 0,5 %	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4	O T N	08-25-50
<u>Lauryl éthoxy sulfate de sodium</u>	: < 0,1 %	68585-34-2 / ----- / -----	Xi	38-41
<u>Sel tétrasodium d'acide Ethylènediamine tétraacétique</u>	: < 0,1 %	64-02-8 / 200-573-9 / -----	Xn	22-36-52/53
<u>Propane-2-ol</u>	: < 0,1 %	67-63-0 / 200-661-7 / 603-117-00-0	F Xi	11-36-67

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées. Somnolence.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Rougeur. Douleur.
- Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche. Consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	: L'exposition à la chaleur ou la contamination par certaines impuretés peut provoquer une décomposition produisant des gaz très volatils, d'où un risque de surpression pouvant provoquer une violente rupture de conteneurs fermés.
Moyens d'extinction	
- Agents d'extinction appropriés	: Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage	: Ecarter toute source d'ignition. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Stockage	: Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50° C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas fumer.
Stockage - à l'abri de	: Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Etincelles. Flamme nue.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Non requis.
- Protection de la peau	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Hygiène industrielle	: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Contrôle de l'exposition	: VME (butane) = 800 ppm - 1900 mg/m ³ VME (1,1,1,2 tétrafluoroéthane) = 1000 ppm - 4420 mg/m ³ VLE (Propane-2-ol) = 400 ppm - 980 mg/m ³ VME (morpholine) = 20 ppm - 70 mg/m ³ VLE (morpholine) = 30 ppm - 105 mg/m ³

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Détergent.
pH	: 9-10
Point d'ébullition [°C]	: > 100°C
Densité	: 0.99
Solubilité dans	: Eau.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

VISUNET 210 ML

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 29/3/2005

Remplace la fiche : 19/8/2004

006412

www.lisam.com

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Point d'éclair [°C] : Sans

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote.

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Etincelles.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Maux de tête. Vertige.

- Cutanée : Peut entraîner une sensibilisation.

- Oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Sensation de brûlure.

- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.2, 5A

No ONU : 1950

Transport terrestreADR/RID : Classe : 2
Code de classification : 5A**Transport par mer**

- Code IMO-IMDG : Classe 2

- N° de fiche de sécurité : 2-13

- IMDG-Pollution marine : Non.

Transport aérien

- IATA - Classe ou division : Classe 2.2

- Etiquette IATA : Non Flamm. Gas

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Aucun(e).

- Phrase(s) R : Aucun(e).

- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S23.4 : Ne pas respirer les aérosols.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils de sécurité : Contient 2.5 % en masse de matières inflammables. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

VISUNET 210 ML

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 29/3/2005

Remplace la fiche : 19/8/2004

006412

www.lisam.com

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

France

supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.

: Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.

Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel. Arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance spéciale : Fluor et ses composés.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions

: Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Texte des Phrases R du § 2

: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R10 : Inflammable.

R11 : Facilement inflammable.

R12 : Extrêmement inflammable.

R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R25 : Toxique en cas d'ingestion.

R34 : Provoque des brûlures.

R36 : Irritant pour les yeux.

R37 : Irritant pour les voies respiratoires.

R38 : Irritant pour la peau.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2004/73/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document